



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 28 octobre 1997 — N° 125

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

28 octobre 1997

28 octobre 1997

Le mardi 28 octobre 1997

N° 125

La séance est ouverte à 10 h 02.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Julien, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le principe du projet de loi n° 158, Loi abrogeant certaines lois permettant la constitution de personnes morales en matière agricole et modifiant diverses dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 158 est adopté.

M. Jolivet, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 158 soit renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

Cette motion est adoptée à la majorité des voix.

M. Julien, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le principe du projet de loi n° 156, Loi modifiant la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 156 est adopté.

M. Jolivet, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 156 soit renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

28 octobre 1997

Cette motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée, à 10 h 52, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 05.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Marois, ministre de l'Éducation et ministre de la Famille, dépose :

Le rapport annuel du Conseil de la famille, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.
(Dépôt n° 1132-971028)

Le rapport annuel du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 1997.
(Dépôt n° 1133-971028)

Le rapport annuel de l'Office des services de garde à l'enfance et Secrétariat à la famille, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.
(Dépôt n° 1134-971028)

28 octobre 1997

Mme Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Charte de la langue française, dépose :

Le rapport annuel de l'Office de la langue française, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1135-971028)

Le rapport d'activités du Musée d'Art contemporain de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1136-971028)

M. Julien, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de la Régie des assurances agricoles du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1137-971028)

Le rapport annuel du Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1138-971028)

M. Bégin, ministre de l'Environnement et de la Faune, dépose :

Le rapport annuel de la Fondation de la faune du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1139-971028)

M. le Président dépose :

Le rapport des vérificateurs et l'état des dépenses et crédits autorisés du Vérificateur général du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1140-971028)

28 octobre 1997

Conformément à l'article 97.1 du Règlement, copie du préavis de motion, par Mme Delisle (Jean-Talon), qui sera inscrite au Feuilleton et préavis du mercredi 29 octobre 1997, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1141-971028)

Dépôt de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Laprise (Roberval) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 7 000 citoyens et citoyennes du comté de Roberval, concernant le maintien des services du Centre hospitalier de Roberval.

(Dépôt n° 1142-971028)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Gagnon (Saguenay) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 666 citoyens et citoyennes du comté de Saguenay, concernant la réforme de l'aide sociale.

(Dépôt n° 1143-971028)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Trudel, ministre des Affaires municipales, propose :

QUE l'Assemblée nationale offre ses plus sincères félicitations au Québécois Jacques Villeneuve, qui a remporté dimanche dernier le Championnat du monde de Formule 1 à Jerez, en Espagne.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

28 octobre 1997

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 129 du Règlement, Mme Caron, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE Mme Solange Charest, députée de Rimouski, remplace M. André Boulerice, député de Sainte-Marie—Saint-Jacques, comme membre de la Commission permanente de la culture;

QUE M. Robert Kieffer, député de Groulx, remplace Mme Jocelyne Caron, députée de Terrebonne, comme membre de la Commission permanente de l'éducation;

QUE M. Normand Duguay, député de Duplessis, remplace M. Serge Deslières, député de Salaberry-Soulanges, comme membre de la Commission permanente de l'aménagement du territoire;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

M. Paradis, leader de l'opposition officielle, présente une motion concernant le décès de M. Réjean Levert à l'Hôpital de Jonquière; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Jolivet, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, les rapports annuels 1996-1997 des régies régionales de la santé et des services sociaux suivantes : Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, Estrie, Laval, Mauricie—Bois-Francs, Nord-du-Québec, Québec et Saguenay—Lac-Saint-Jean soient déférés à la Commission des affaires sociales pour étude.

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

28 octobre 1997

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Mme Houda-Pepin (La Pinière) présente une motion concernant l'Algérie, à l'occasion du 43^e anniversaire du déclenchement de la révolution algérienne; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolivet, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture, afin de poursuivre sa consultation générale sur le document de la Commission d'accès à l'information du Québec intitulé «Vie privée et transparence administrative au tournant du siècle ».
-

M. le Président donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira afin d'examiner les engagements financiers du ministère du Revenu, contenus dans les listes des mois de janvier 1996 à mars 1997;
- la Commission des affaires sociales se réunira afin de procéder à des consultations particulières dans le cadre de son mandat d'étude du système du sang au Québec en fonction des nouvelles orientations gouvernementales.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le Président informe l'Assemblée que, le mercredi 29 octobre 1997, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Delisle (Jean-Talon). Cette motion se lit comme suit :

QUE le gouvernement du Parti québécois s'engage à ce que son pelletage de 407 \$ millions de factures gouvernementales dans le champ foncier ne se traduise pas par une hausse de taxes municipales pour le contribuable québécois.

28 octobre 1997

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 157, Loi modifiant la Loi sur la sécurité du transport terrestre guidé.

Étude détaillée en commission plénière

La commission plénière entreprend l'étude détaillée du projet de loi n° 157, Loi modifiant la Loi sur la sécurité du transport terrestre guidé.

L'amendement de M. Brassard, ministre des Transports, à l'article 4.1 du projet de loi n° 157 est adopté par la commission plénière.

M. Jolivet, leader du gouvernement, propose que la commission plénière fasse rapport à l'Assemblée qu'elle n'a pas fini de délibérer.

La motion est adoptée.

Mme la présidente de la commission plénière fait rapport à l'Assemblée que la commission plénière n'a pas fini de délibérer sur le projet de loi n° 157, Loi modifiant la Loi sur la sécurité du transport terrestre guidé.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 155, Loi modifiant la Loi sur la division territoriale relativement à la Municipalité de Sainte-Paule.

Étude détaillée en commission plénière

La commission plénière entreprend l'étude détaillée du projet de loi n° 155, Loi modifiant la Loi sur la division territoriale relativement à la Municipalité de Sainte-Paule.

28 octobre 1997

Le projet de loi n° 155 est adopté par la commission plénière.

Le projet de loi n° 155 est ensuite rapporté à l'Assemblée qui adopte le rapport de la commission plénière.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient un débat de fin de séance entre M. Paradis (Brome-Missisquoi) et M. Chevette, ministre d'État des Ressources naturelles, au nom de M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant l'implantation graduelle d'un système de santé à deux vitesses.

À 18 h 23, M. Brouillet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 29 octobre 1997, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU